

Commune de BRISON

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Juin 2017

Compte rendu sommaire

Réuni sous la présidence du Maire Didier LAYAT, le conseil avec 8 membres présents, et 1 membre représenté, à 18 heures 30 a abordé les points suivants.
Deux délibérations ont été rajoutées à l'ordre du jour.

1 – Indemnités de gardiennage des églises :

A l'unanimité, les membres du conseil ont approuvé le montant de l'indemnité de gardiennage des églises communales conformément à la circulaire préfectorale du 21 avril dernier. Pour rappel le gardiennage est assuré par Mme Bernadette COUDURIER.

2- Subvention exceptionnelle :

A l'unanimité, le conseil a voté une subvention exceptionnelle à l'association du Foyer de ski de fond.

3 – Subvention exceptionnelle :

A l'unanimité, le conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle à l'association « Les Barjacs »

4 – Chemin rural des Esserts :

Suite au nouveau document modificatif du parcellaire établi fin mai par le géomètre, ainsi que les délibérations de mai 2015, et avril 2016, le conseil municipal à l'unanimité, a accepté de vendre la parcelle A 2910 et d'acheter la parcelle A 2908, à Mme MOENNE-LOCCOZ Martine.

5- Demande de subvention au titre du Plan Ruralité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

Des travaux divers de mise en conformité au titre de l'accessibilité dans certains bâtiments communaux sont prévus, ainsi qu'un agrandissement de la salle des fêtes. Par 1 voix contre, 2 abstentions et 6 voix pour, le projet est approuvé et la subvention sollicitée auprès de la Région.

Divers :

- Les travaux concernant assainissement et enfouissement eau potable sur la RD186 seraient prévus fin septembre 2017.
- Rythmes scolaires, le retour à la semaine des 4 jours est envisagé.
- Remerciements pour la participation et la préparation lors de l'arrivée du Critérium.

Le secrétaire de séance,
Adrien BOISIER



Le Maire,
Didier LAYAT

